

Chancelade, le 2 décembre 2009



Claude BÉRIT-DÉBAT

SENATEUR

DE LA DORDOGNE

*Président de la communauté
d'Agglomération Périgourdine*

Monsieur Gilles TESTUD

Président de l'AADELA
25 bis, route des Ecureuils
40160 Parentis en Born

réf courrier : CBD/YLM/02/12/2009

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu m'adresser la motion que le conseil d'administration de l'AADELA a adoptée au sujet notamment du projet de loi portant sur la réforme des collectivités locales.

Cette motion traduit vos inquiétudes quant à la suppression des Pays. Cette entité juridique est fortement menacée par le projet du gouvernement. Or comme vous le soulignez, elle se situe au cœur des politiques du développement des territoires.

Au-delà des Pays, la réforme des collectivités locales telle qu'elle est proposée met en danger l'équilibre du territoire. Sous couvert de simplification, le pouvoir souhaite reprendre en main les collectivités territoriales (conseils régionaux, conseils généraux, grandes villes majoritairement à gauche).

Je suis bien entendu contre un tel projet qui va à contre sens des efforts entrepris dans le cadre de la décentralisation depuis de nombreuses années, pour une politique publique attentive et proche des besoins des territoires.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Claude BÉRIT-DÉBAT



Sénateur de la Dordogne